Publicité

PIXELS • JEUX VIDÉO

L'UFC-Que choisir poursuit en justice l'éditeur de jeux vidéo Ubisoft

La fermeture des services en ligne liés au jeu « The Crew » avait rendu ce dernier inutilisable en 2024. L'association dénonce des pratiques commerciales « trompeuses ».

Par Pierre Trouvé
Publié le 31 mars 2026 à 11h42, modifié le 31 mars 2026 à 12h03 · Lecture 1 min.

Lire plus tard

Visuel promotionnel du jeu vidéo de course automobile « The Crew », publié en 2014 par Ubisoft. UBISOFT

L'association de consommateurs UFC-Que choisir a annoncé, mardi 31 mars, poursuivre l'éditeur de jeux vidéo Ubisoft en justice. La procédure déposée devant le tribunal de Créteil (Val-de-Marne) conteste la fermeture des serveurs en ligne du jeu *The Crew* (2014), qui a rendu ce dernier inutilisable en avril 2024 pour les utilisateurs l'ayant acheté, sur support physique et dématérialisé.

Ce jeu de course automobile impose une connexion à Internet pour être lancé. La décision de fermer les serveurs a ainsi « [privé] *les consommateurs de tout usage d'un jeu qu'ils avaient pourtant acheté, sans jamais avoir été informés d'une quelconque "date de péremption"* », écrit l'UFC-Que choisir.

Le litige repose sur les conditions d'achat du jeu par les utilisateurs. Les conditions signées à l'achat précisent que le joueur ne dispose que d'une licence d'utilisation. L'éditeur se réserve ainsi le droit de révoquer cette licence quand il le souhaite, par exemple en coupant la connexion au jeu lorsqu'elle est imposée pour le lancer ou en mettant hors ligne un jeu multijoueurs qui se pratique exclusivement sur Internet. L'UFC-Que choisir considère que les clauses de ce type sont « *abusives* » et constituent des pratiques commerciales « *trompeuses* ».

Inspiré par un mouvement en ligne

L'association revendique le soutien du mouvement Stop Killing Games, à l'origine d'une pétition demandant de contraindre les éditeurs à laisser les jeux nécessitant une connexion à Internet « *dans un état raisonnablement fonctionnel* » après l'arrêt des serveurs. Ce collectif de joueurs a engagé une initiative citoyenne européenne (ICE), une procédure méconnue de l'Union européenne, qui peut pousser la Commission à légiférer. En juillet 2025, la pétition a recueilli plus d'un million de signatures vérifiées d'Européens. Ses responsables ont ainsi été reçus par la Commission européenne au début de l'année 2026.

Si cette pratique n'est pas nouvelle dans l'industrie vidéoludique, l'arrêt de *The Crew* a suscité de vifs débats entre les joueurs, qui déplorent ne pas être pleinement propriétaires des jeux. Elle est également très discutée au sein de l'industrie. Dans plusieurs cas récents, des jeux en ligne ont été brutalement déconnectés par leurs éditeurs, comme *Concord*, le jeu de tir de Firewalk coupé après seulement deux semaines en 2024, ou *Highguard*, de Wildlight Entertainment, déconnecté au début de l'année, quelques semaines à peine après sa sortie.

Interrogé sur le sujet par un actionnaire lors de l'assemblée générale d'Ubisoft, en juillet, le PDG, Yves Guillemot, avait justifié la décision d'arrêter *The Crew* en expliquant que le maintien en ligne des serveurs d'un jeu représentait « *des services assez lourds (…) pour s'assurer que le jeu fonctionne en permanence* ».

« *Vous fournissez un service et ce service n'est pas éternel. Il y a une durée d'exploitation* », avait-il ajouté, assurant qu'Ubisoft mettait dans ses termes d'usage « *le fait qu'à un certain moment, on ne pourra*[it] *pas continuer à supporter le jeu* ».

Lire aussi | La pétition « Stop Destroying Videogames » dépasse le million de signatures dans l'Union européenne

Pierre Trouvé

Édition du jour
Daté du jeudi 21 mai
Lire le journal numérique

Le Monde | Boutique
Unes du journal Le Monde
Toutes les « unes » du journal à encadrer chez vous.
Acheter

Le Monde
Mots croisés
Découvrez chaque jour une nouvelle grille de mots croisés.
Jouer

Le Monde Guides d'achat Découvrir

Centrales vapeur
Les meilleures centrales vapeur

Ventilateurs
Les meilleurs ventilateurs pour affronter la chaleur

Brosses à dents électriques
Les meilleures brosses à dents électriques

Partenaires

Guides d'achat avec Le Monde
Les meilleures gourdes réutilisables
Les meilleures machines à café haut de gamme
Les meilleurs ventilateurs
Les meilleurs robots aspirateurs laveurs
Les meilleurs gaufriers
Les meilleurs pianos numériques
Les meilleurs grille-pain
Tous nos guides →

Le Monde | 2 DEGRÉS CLIMAT
Calculez votre empreinte carbone et votre empreinte eau
en seulement 10 minutes
Faire le calcul

Formation de langues avec Gymglish
Cours d'anglais en ligne
Cours d'espagnol en ligne
Cours d'italien en ligne
Cours d'allemand en ligne
Cours d'orthographe en ligne
Coach d'apprentissage
Essai gratuit de 7 jours
Tous nos cours de langues →

SERVICES LE MONDE
• Unes du Monde
• Les ateliers du Monde
• Culture générale
• Mots croisés
• Sudokus
• Résultats des élections municipales 2026
• Education
• Gastronomie
• Réutiliser nos contenus
• Consulter les annonces légales
• Le carnet du Monde

GUIDES D'ACHAT LE MONDE
• Les meilleurs robots pâtissiers
• Les meilleurs robots aspirateurs laveurs
• Jeux de société pour adultes
• Le meilleur antivol pour vélo
• Les meilleures friteuses sans huile
• Les meilleures imprimantes laser

LE MONDE À L'INTERNATIONAL
• Le Monde in English
• Algérie
• Belgique
• Canada
• Côte d'Ivoire
• Mali
• Maroc
• Sénégal
• Suisse
• Tunisie

SERVICES PARTENAIRES
• Nos partenaires
• Hits du moment
• Mahjong solitaire gratuit
• Jeux gratuits d'arcade
• Bubble Shooter
• Le Monde pour les hôtels
• Apprendre une langue

SITES DU GROUPE
• Le Monde Evènements
• Courrier International
• Télérama
• La Vie
• Le HuffPost
• Le Nouvel Obs
• Le Monde diplomatique
• La société des lecteurs du Monde
• Talents
• Source Sûre
• Le Club de l'économie
• M Publicité

NEWSLETTERS DU MONDE
Recevoir les newsletters du Monde

APPLICATIONS MOBILES
Sur iPhone | Sur Android

ABONNEMENT
Archives du Monde
S'abonner / Se désabonner
Se connecter
Consulter le Journal du jour
Évenements abonnés
Jeux-concours abonnés
Contacter Le Monde

INFORMATIONS LÉGALES LE MONDE
• Mentions légales • Charte du Groupe • Politique de confidentialité • Gestion des cookies • Conditions générales • Aide (FAQ) • Votre avis sur le site

SUIVEZ LE MONDE
Facebook | Youtube | Instagram | Snapchat | TikTok | Fils RSS